CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E146546** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2004

Raison sociale : ALPILLES CONSTRUCTION RENOVATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/06/2024
Capital : 52 050

CHEMIN DES MAGNANONS
CHEMIN DES MAGNAGNONS
13430 EYGUIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARASCON
Siret : 478 424 880 00027
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9013415-0
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011032599404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011032599404
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 04 90 42 77 70 **Fax :**
Portable : 06 80 90 57 17
Responsabilité légale :
EL FARISSI AKIM PRÉSIDENT / EL FARISSI SAID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://alpilles-construction-renovation.fr/
E-mail : admin@alpilles-construction-renovation.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 148 586 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	25	02/06/2026
3181 PROB	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		17/11/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 25/11/2026 11:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.